



## RÉSERVÉ À L'ORGANISATION

Dossier complet:

Paiement reçu le:

N° emplacement:

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## Bric-à-brac de Ver-lès-Chartres

Dimanche 12 avril 2026

A retourner complété au : 15 rue de la barrière 28630 Ver-lès-Chartres (boîte aux lettres de l'APE, portail de l'école)

---

### TYPE D'EXPOSANT

**Particulier**       **Professionnel**

---

### INFORMATIONS EXPOSANT

- **Nom :** .....
  - **Prénom :** .....
  - **Adresse :** .....
  - .....
  - **Code postal :** ..... **Ville :** .....
  - **Téléphone :** .....
  - **Adresse e-mail :** .....
- 

### DÉTAILS DE L'EMPLACEMENT

- **Nombre de mètres linéaires souhaités :** ..... m
  - **Véhicule sur l'emplacement :**  Oui  Non  
**Si oui merci de fournir une copie de la carte grise du véhicule avec ce formulaire**
  - **Type de véhicule (si oui) :** .....
  - **Souhait placement (nous aviserez dans la mesure du possible) :** .....
- 

### TARIFS

Prix par mètre linéaire : **3€ /m linéaire**

- **Nombre total de mètres réservés :** ..... m
- **Montant total à régler:** ..... €

---

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- Chèque (à l'ordre de APE les loustics)
  - Espèces
- 

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR (**PARTICULIERS UNIQUEMENT**)

Je soussigné(e), .....,  
demeurant à .....,

déclare sur l'honneur : - être **exposant particulier**, - ne pas exercer d'activité commerciale habituelle, - vendre exclusivement des objets personnels et usagés, - ne pas participer à plus de deux ventes de ce type par an, conformément à la réglementation en vigueur.

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent formulaire et accepte sans réserve le règlement intérieur du bric-à-brac de Ver-lès-Chartres du 12 avril 2026.

- **Fait à :** .....
- **Le :** .....

**Signature :**

---

## ATTESTATION PROFESSIONNELLE (**EXPOSANTS PROFESSIONNELS UNIQUEMENT**)

Je soussigné(e), .....,  
agissant en qualité de .....,  
pour l'entreprise .....,

- **N° SIRET :** .....
- **Adresse de l'entreprise :** .....

déclare : - exercer une activité commerciale régulièrement déclarée, - être à jour de mes obligations administratives, fiscales et sociales, - participer au bric-à-brac de Ver-lès-Chartres du 12 avril 2026 en tant qu'**exposant professionnel**.

Je m'engage à respecter la réglementation en vigueur ainsi que le règlement intérieur de la manifestation.

- **Fait à :** .....
- **Le :** .....

**Signature et cachet de l'entreprise :**

---

## PIÈCES À JOINDRE

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de la carte grise si véhicule sur l'emplacement uniquement
- Ce formulaire complet et signé
- Le règlement du montant de votre emplacement par chèque ou espèces

**Attention sans réception de ce formulaire complété et signé ainsi que l'ajout des pièces jointes et du règlement nous ne pourrons pas valider votre inscription.**

---

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU BRIC-À-BRAC

### Article 1 – Organisation

Le bric-à-brac est organisé par l'APE Les Loustics (W281002061), le **dimanche 12 avril 2026** à Ver-lès-Chartres. (Contact : [ape.lesloustics@hotmail.com](mailto:ape.lesloustics@hotmail.com))

### Article 2 – Participants

La manifestation est ouverte aux particuliers et aux professionnels dûment déclarés. Les particuliers attestent sur l'honneur ne pas exercer d'activité commerciale habituelle.

### Article 3 – Inscriptions

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de réception des dossiers complets (formulaire signé, règlement et pièces demandées). Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

### Article 4 – Emplacements

Les emplacements sont attribués par l'organisateur. Aucun changement ne pourra être effectué le jour de la manifestation. Les exposants doivent respecter les limites de leur emplacement.

### Article 5 – Installation et horaires

L'installation des exposants se fera entre 6h30 et 8h. La manifestation est ouverte au public de 8h à 17h30 .

## Article 6 – Véhicules

Les véhicules sont autorisés sur l'emplacement **uniquement** si cela a été précisé lors de l'inscription et validé par l'organisateur et si une copie de la carte grise a été fournie lors de votre inscription.

## Article 7 – Produits autorisés

La vente d'objets neufs, d'armes, de munitions, de substances illicites, d'animaux vivants, de denrées alimentaires non autorisées ou de tout objet contraire à la loi est strictement interdite.

## Article 8 – Responsabilité

Les exposants restent responsables de leurs biens et de leur emplacement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.

## Article 9 – Propreté

Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement propre à la fin de la manifestation et à emporter son matériel, ses invendus ainsi que ses déchets.

## Article 10 – Annulation

Toute annulation par l'exposant ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf décision contraire de l'organisateur.

## Article 11 – Acceptation du règlement

L'inscription implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur.

**Fait à :** .....

**Le :** .....

**Signature (Suivi de la mention LU ET APPROUVE) :**